



C 13/2007

Pully, le 15 mai 2007

## Communication au Conseil communal

(Séance du 27 juin 2007)

### Résumé des décisions municipales de mi-avril à début mai 2007

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Conformément à notre concept d'information, nous vous communiquons ci-après les principaux objets traités par la Municipalité durant les mois de mi-avril au début du mois de mai 2007.

**Décisions d'octroi de la bourgeoisie de Pully - Procédures de naturalisation facilitées pour étrangers nés en Suisse:** la Municipalité a donné un préavis favorable pour Mlle Virginia Ribbhammar et pour M. Antonio Aniceto, à l'intention du Service de l'intérieur chargé, à ce stade, de la procédure d'obtention de la bourgeoisie.

**Décisions d'octroi de la bourgeoisie de Pully - Séance d'audition du 17.4.2007:** la Municipalité a donné un préavis favorable pour Mlle Nazly **Safarzadeh**, M. Djemchid **Momtaz**, Mlle Margaret **Fitzgerald**, Mme et M. Anton Regulan **Fernando**, Mme et M. Abdulkader **Nasrallah** et Mme et M. Olivier **Camblain**, à l'intention du Service de l'intérieur chargé, à ce stade, de la procédure d'obtention de l'autorisation fédérale.

**Acomptes revenu-fortune 2007:** la Municipalité a pris acte que l'Administration cantonale des impôts (ACI) a recalculé les acomptes de l'impôt sur le revenu et la fortune de l'année fiscale 2007 avec le taux d'imposition fixé à 69.

Le nouveau calcul a été réparti en 12 tranches et tient compte des versements des contribuables jusqu'au 9.4.2007.

**Fête des Ecoles des classes du CIN - CYP1/1 de Pully-Paudex-Belmont - Vendredi 22.6.2007, entre 11h00 et 17h00, au Parc Guillemain:** la Municipalité a autorisé l'accueil des 550 élèves concernés par la manifestation citée en titre au Parc Guillemain, dont l'accès sera fermé au public par des surveillants postés aux trois entrées.

**Compagnie Linga - Signature de la Convention de soutien conjoint:** la convention de soutien conjoint en faveur de Linga entre la Ville de Pully, le Canton et la Confédération, au travers de Pro Helvetia a été signée le 11 mai 2007.

**Centre sportif de Rochettaz - Prescriptions municipales régissant l'utilisation des installations de football:** la Municipalité a adopté les prescriptions municipales régissant l'utilisation des installations de football du Centre sportif de Rochettaz fixant les plages d'utilisation, durant les vacances scolaires, de 10h00 à 20h00 et, durant les week-ends, aux mêmes heures.

**Campagne de curage de collecteurs 2007:** la Municipalité a décidé de réaliser les travaux de curage proposé, soit le programme «*court*» consistant au nettoyage du collecteur des rives du lac et d'adjuger ces travaux pour un montant estimé à Fr. 17'000.- à financer par le compte 460.3144 «*Entretien des canalisations*» (Fr. 20'000.- au budget à cet effet).

**Séance du Conseil d'administration des TL du 30.4.2007 :** la Municipalité a pris connaissance des points principaux abordés lors de cette séance:

- Proposition d'adaptation tarifaire:  
Les entreprises de l'Union des Transports publics suisses ont approuvé, à une très large majorité, une augmentation de tarifs de l'ordre de 3,1%, applicable au 9.12.2007.

Par ailleurs, la nouvelle grille tarifaire s'appliquera désormais sur un périmètre plus large, puisque la date du 9.12.2007 correspondra également à l'extension du périmètre de la Communauté, ce qui implique, en premier lieu, que toutes les entreprises de transports de la région de Morges et du district de Cossonay profiteront du tarif communautaire.

Les régions

- La Côte Est (région Allaman, Aubonne et Gimel)
- le pied du Jura (de Gimel à La Sarraz-Eclépens)
- la Broye (de Moudon à Payerne), en complément à la création de la communauté tarifaire fribourgeoise

profiteront, à l'avenir, du tarif communautaire.

Cette grille a été construite avec la volonté de favoriser les familles.

La recette supplémentaire, engendrée par cette adaptation tarifaire, sera de l'ordre de 2,3 millions de francs. Elle servira à couvrir partiellement les coûts supplémentaires dus à l'offre et diminuera d'autant la participation des collectivités publiques.

**Renouvellement de l'orthophoto de Pully et Paudex:** la Municipalité a autorisé la dépense de Fr. 15'295.35 (TTC) pour la réalisation de ce mandat et de facturer la participation à la commune de Paudex pour un montant total de Fr. 1'411.90 (TTC).

**Station fédérale d'essais du Caudoz - Essai de plantation de blé "normal" et de blé transgénique:** l'Office fédéral de l'environnement, a informé la Municipalité qu'une mise à l'enquête va être publiée dans la FOSC du 15.5.2007 relative à l'essai mentionné sous rubrique.

**Entrevue du 7.5.2007 avec M. Pascal Broulis, Conseiller d'Etat, chef du Département des finances:** le syndic J.-F. Thonney a rencontré M. P. Broulis pour lui faire part des difficultés que connaît la Ville de Pully, suite au deuxième refus populaire de procéder à une augmentation raisonnable du coefficient communal d'impôt. Il a demandé à M. P. Broulis que la Municipalité de Pully soit reçue par une délégation du Conseil d'Etat, afin de faire le point de la situation et des intentions de ce dernier pour l'avenir.

**Cave communale - Bilan des ouvertures printanières:** la Municipalité a pris acte du résultat du chiffre d'affaires réjouissant de cette manifestation, soit Fr. 28'372.05.

**Première visite des vignes communales par la Confrérie des Vignerons:** la Municipalité a pris acte que la note obtenue est de 5.93 (sur 6), alors que la moyenne cantonale s'élève à 5.42. C'est donc, à nouveau, un excellent résultat pour notre vigneron.

**Centre sportif de Rochettaz - Inauguration du terrain en gazon synthétique - Samedi 23.6.2007 à 18h00:** cette cérémonie sera intégrée dans le tournoi international juniors, qui se déroulera durant le week-end des 23 et 24.6.2007. Au terme de l'inauguration aura lieu le tournoi des sociétés locales.

LA MUNICIPALITE